Léonard Cohen, 28 rue Vallières, Plateau Mont-Royal, Montréal

par Victor Teboul

Mon amoureuse et moi, nous sommes passés, le 7 juillet 2026, devant la maison de Léonard Cohen, située au 28 rue Vallières, face au Parc du Portugal sur le Plateau-Mont-Royal. On remarquera que des petites pierres ont été déposées sur une des marches de l'escalier devant la porte d'entrée. Comme on le sait, dans les cimetières juifs, on dépose une pierre sur la tombe du défunt pour honorer sa mémoire et indiquer qu'on est venu lui rendre visite. C'est pourquoi j'ai déposé aussi ma petite pierre. Cela est très courant chez les Juifs, particulièrement chez les Achkenazes, mais maintenant aussi chez les Sépharades.

Selon plusieurs biographies, Cohen aurait acquis cette maison dans les années 1970. Il y aurait vécu lors de ses séjours à Montréal et elle continuait de l'inspirer lorsqu'il composait ses chansons. Elle serait toujours la propriété des membres de sa famille, sans doute de son fils Adam. Ne serait-il pas approprié qu'une plaque commémorative y soit posée indiquant qu'elle fut la demeure de notre légendaire poète et chanteur québécois ? C'est une suggestion que l'on pourrait transmettre à notre Commission de toponymie du Québec.

Un coin de rue plus loin se trouve la rue Marie-Anne – une coïncidence ? Comment ne pas penser à sa chanson So long Marianne ? Serait-ce vraiment une coïncidence ? Le hasard n'est pas juif, dit-on, chez les juifs (mon autre famille). Sait-on aussi que Cohen a chanté La Manic, la chanson de Georges Dor, un autre chantre de ma grande famille (j'ai l'impression d'appartenir à une famille nombreuse – excusez mon lyrisme aujourd'hui – merci Léonard, merci Georges - toi aussi tu as un si beau patronyme.)

« La Manic » (ou La complainte de la Manic) est une chanson mythique québécoise, écrite, composée et interprétée par Georges Dor en 1966. Prenant la forme d'une lettre, elle exprime la solitude profonde, l'ennui et le déracinement d'un ouvrier travaillant sur les chantiers des grands barrages hydroélectriques de la Côte-Nord, s'adressant à sa bien-aimée restée dans le sud de la province. C’est un hommage touchant au compositeur Georges Dor et au Québec, sa province natale, que Léonard Cohen a rendu en reprenant cette chanson.

Écoutez La Manic interprétée par Léonard Cohen, en cliquant sur le lien de la vidéo ci-dessous :

Lien à la vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=o7aehieCHKg

Le texte ci-dessus est d'abord paru sur mes comptes Linkedin et Facebook. Comme il semble avoir été très apprécié des lecteurs et des lectrices et qu'il a été commenté, j'indique ci-dessous le lien à la page de mon compte FB :

https://www.facebook.com/plugins/post.php?href=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Fvictor.teboul.2025%2Fposts%2Fpfbid0J7khE4THnqssj3mThTPxqyhCV7hBA2ZavcUcMrFMKH1CVZC9aMX1wfRoMpkuXQfAl&show_text=true&width=500

P.S. La Commission de Toponymie du Québec exige, selon ses critères, l'accord écrit des propriétaires d'un bâtiment, pour officialiser le nom d'un lieu et apposer une plaque commémorative. Ce document légal est obligatoire à obtenir avant de lancer les démarches auprès de la municipalité qui reçoit les propositions de noms ou de plaques à la Ville de Montréal. Ici, ce serait l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, dans lequel est située la Maison de Léonard Cohen, qui devrait recevoir ladite proposition, si une telle démarche était entreprise. Les municipalités gèrent l'attribution des noms de bâtiments sur leur territoire. Une fois acceptée par la ville, la demande est transmise à la Commission de toponymie du Québec pour analyse et inscription officielle au registre des noms de lieux. Voilà ! Dont acte, comme disent les juristes !

Cet article est aussi paru sur mon site personnel et sur le site Tolerance.ca.

Les 8 juillet 2026 et 12 juillet 2026.